Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Désignation d'un chef de service ad intérim au Service de l'aménagement du territoire

Monsieur Daniel Berner, délégué cantonal à l'environnement, a été désigné par le Conseil d'Etat en qualité de chef du Service de l'aménagement du territoire (SAT) ad intérim. A la suite du départ de Madame Surchat Vial le 28 février prochain, Monsieur Berner entrera en fonction le 1er mars 2005 pour une durée s'étendant jusqu'au début de la nouvelle législature de 2007.

Dans le cadre de ses fonctions de délégué cantonal à l'environnement, qu'il occupe depuis 1988, Monsieur Berner a acquis de solides connaissances dans le domaine de l'aménagement du territoire et entretient depuis longtemps des relations avec les partenaires concernés, notamment les communes et les autres services de l'Administration cantonale. Doté d'une forte capacité d'écoute et de motivation, il dispose en outre des compétences nécessaires pour conduire une équipe. Ces qualités ont convaincu le Conseil d'Etat de lui confier ad intérim les rênes du SAT pour une durée déterminée s'étendant jusqu'au début de la nouvelle législature de 2007.

Ce laps de temps permettra à l'intéressé d'analyser en détail le fonctionnement du service en vue de la mise en place d'une structure adaptée à ses besoins actuels et de gérer le chantier ouvert en vue de répondre à des questions qui se posent en termes de rapprochement voire de fusion de missions ou de services liés à des questions territoriales.

Mme Rebecca Lyon Stanton, responsable de l'aménagement des régions et des communes, collaborera par ailleurs étroitement avec Monsieur Berner dans ses tâches de direction, garantissant ainsi la continuité dans les affaires en cours d'une part et un appui supplémentaire sur le plan " métier " d'autre part.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 février 2005

DIRE, M. Jean-Claude Mermoud, chef du Département des institutions et des relations extérieures 021 316 41 51 M. Daniel Berner, Délégué à l'environnement, 021 316 75 77